Villes et Villages Fleuris

JUILLET/AOUT 2016

N° 277

INFOS Saint-Martin

Fête Votive 2016

Du 28 juillet au 2 août

Voir festivités de l'été en pages 6 et 7 et programme de la Fête Votive en pages 9 et 10

Le chiffre du mois

166 : c'est le nombre d'élèves de CM2, scolarisés à Saint-Martin de Crau (établissements publics et privé confondus), qui ont passé leur permis vélo dans le courant du mois de juin. Les interventions effectuées par la Police Municipale ont concerné huit classes. Pour chacune d'entre elles, deux épreuves étaient organisées : la théorie le matin et la pratique l'après-midi. Pour la partie théorique, les enfants devaient répondre à une série de questions précises, après le visionnage d'un film pédagogique sur les règles de sécurité et de conduite à vélo. La note sur 12 était ensuite complétée par les résultats du test pratique. Les élèves devaient suivre un parcours contenant 4 plateaux, chacun visant à mesurer leur aptitude dans les champs suivants : démarrage, équilibre, slalom et freinage. A la fin des épreuves, les permis vélo étaient délivrés et un diplôme, de même qu'une récompense, étaient remis à celui ayant fini premier, pour chaque classe.

Carte postale

Le Rayon d'Or de la Crau (ROC)

Le ROC, association saint-martinoise de cyclotourisme, recense actuellement 72 adhérents dont une vingtaine de jeunes élèves de l'école cyclo. Depuis sa création en 1977, le club compte dans ses rangs des passionnés de vélo et de grand air. Ils aiment à organiser des randonnées cyclistes sur de longues distances, reliant Saint-Martin à la Bretagne, à l'Alsace ou à l'Italie (voir page 8). Le nombre de kilomètres à effectuer et les conditions (météorologiques ou autres) sur lesquelles repose le trajet ne les font pas reculer. C'est ainsi qu'en 1980, quinze membres du ROC participent pour la première fois à la "Flèche Velocio". Cette épreuve par équipe, organisée chaque année à Pâques, consiste à rouler plus de 360 kilomètres en un laps de temps réduit à 24 heures… Une vraie performance qui, 36 ans plus tard, reste gravée dans la mémoire de Joseph Lyvinec, l'actuel Président du ROC, qui participait à cette édition. *"On a roulé de jour comme de nuit, sous un violent mistral. On a remonté la Vallée du Rhône jusqu'à Montélimar pour ensuite redescendre et terminer l'épreuve aux Baux-de-Provence. Cela reste, pour nous tous, un souvenir mémorable"*.

Sur la photo, 10 des courageux cyclistes à l'arrivée : Gérard Audebrand, Claude Sanchez, Jean-François Stumpp, Juliette Schmitt, Jean-Philippe Urvoy, Jean Schmitt, Joseph Ricci, Joseph Lyvinec, André Gandeboeuf et Michel Brulin.

Un projet d'exception

La Municipalité envisage la création d'un nouvel espace de détente et de loisirs, qui prendrait forme au sud-ouest de Saint-Martin. Pour cela, elle a lancé une étude de requalification de la Baisse de Raillon, en continuité du golf existant. Un emplacement stratégique qualifié de "site d'exception" par le CAUE13 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), à qui a été confiée l'étude. Dans un premier rapport, ce cabinet conseil a mis en lumière les enjeux de ce secteur.

Une mosaïque d'espaces, à intégrer dans une vision d'ensemble

Le périmètre de la réflexion porte sur 144 ha et prend en compte l'étang de la Baisse de Raillon, le parcours santé, le golf, la garrigue, les espaces boisés classés ainsi que les milieux de prairies, qui seront préservées. Il s'agit de relier les éléments de ce site dans un contexte urbain et paysager d'ensemble, pour en faire un lieu du quotidien. Un site marqué par la mobilité, la mixité fonctionnelle et le rapport de la ville à la campagne, à inscrire durablement au cœur de Saint-Martin de Crau, entre urbain et naturel.

Le site de la Baisse de Raillon, avec son paysage de Crau irriguée par des fossés et des canaux, constitue un paysage emblématique et caractéristique. Véritable réservoir de vie et de diversité, ce site regroupe différents milieux vivants qualitatifs à valoriser.

Assurer la continuité, l'accroche avec les espaces environnants et définir des liaisons douces structurantes

L'étude porte sur l'amélioration et le développement des parcours, la création de liaisons douces comme support de pratique quotidienne, en reliant notamment les boucles existantes (parcours santé, boucle de l'étang, boucle de la Chapelette, arboretum) avec le centre-ville, voire la gare.

Une palette végétale issue des milieux naturels de la Crau sera utilisée pour mettre en valeur le patrimoine du site. Il conviendra de révéler le circuit de l'eau et de restaurer les continuités hydrauliques.

Le pourtour de cet espace et son contact avec le tissu urbain environnant jouent un rôle important en termes de visibilité, mais aussi d'accessibilité et de hiérarchisation des grandes dessertes et entrées du site.

Ce secteur emblématique est vu en partie par des milliers d'automobilistes circulant sur l'axe autoroutier Marseille/Montpellier, sa requalification doit contribuer à valoriser l'image de Saint-Martin de Crau.

Les préconisations évolutives de cette étude doivent permettre de passer d'une logique parcellaire des activités existantes à une logique de mutualisation et de complémentarité.

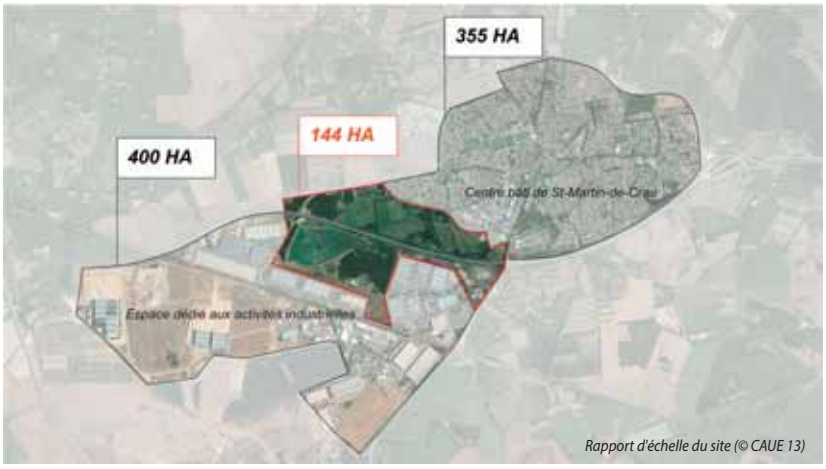

Rapport d'échelle du site (© CAUE 13)

Un projet pour tous les Saint-Martinois

A l'instar de ce qui a été réalisé au Jardin de Gaston, mais avec une dimension bien plus importante, la Municipalité aimerait créer un nouvel espace naturel de détente et de loisirs, dont tous les Saint-Martinois pourraient profiter au quotidien. Un projet exceptionnel, qui servira également de vitrine aux touristes. Pour lui donner vie, la Municipalité a choisi de ne pas renouveler la convention d'occupation d'une partie de ces terres, accordée à l'association "Elevage, Passion, Cultures et Traditions", dont l'activité est incompatible avec les ambitions du site. Elle prendra donc fin en décembre 2016. Dans ce cadre, les élus avaient rencontré ses responsables dès la fin 2014, afin de leur faire part du projet et de leur laisser le temps de libérer les espaces.

Première étape de la requalification : l'agrandissement du golf - L'extension sera réalisée sur un terrain communal de 30 933 m^2, situé à l'est du projet. Cela permettra au golf municipal de maintenir ses 9 trous, avec une aisance de jeu améliorée. La durée prévisionnelle des travaux est de 14 mois, répartis en 3 phases : 6 mois de mai à octobre 2016 ; 5 mois de mai à septembre 2017 et 3 mois de septembre à novembre 2018.

Prévention optimale, sécurité maximale

La séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est tenue le 6 juin dernier. Présidée par Dominique Teixier, elle s'est déroulée en présence de nombreux partenaires institutionnels et associatifs travaillant dans les domaines de la sécurité, de l'éducation, du social, de l'emploi et de la prévention.

La coordination bimensuelle entre les différentes forces de sécurité et la Municipalité, instaurée sous Claude Vulpian, est considérée par Dominique Teixier comme *"incontournable et permettant d'avoir une cohérence globale sur les problématiques rencontrées"*. Dans le cadre de la mise en vigueur de la nouvelle géographie d'intervention de la Politique de la Ville, la commune de Saint-Martin de Crau est sortie de la carte des "territoires prioritaires" pour être classée en "territoire de veille". Un résultat qui reflète le travail engagé par tous les acteurs locaux pour prévenir et résoudre les problèmes de délinquance. Les chiffres annoncés durant la séance par le Major Gonzalez, commandant la brigade de gendarmerie locale, vont d'ailleurs dans ce sens. Les statistiques sont en baisse sur la commune avec 275 faits de "délinquance de proximité générale" constatés en 2015, contre 322 l'année précédente. Les vols de véhicules et les cambriolages ont également diminué. Seulement, cette nouvelle qualification (désignation de Saint-Martin en territoire de veille) ne permet plus à la Municipalité de prétendre à des subventions de l'Etat pour financer des actions en direction des publics sensibles. *"Cela nous* oblige, a indiqué le Maire, *à mobiliser des financements de droit commun alors que le contexte financier est devenu de plus en plus contraint"*.

PM : équipement, effectifs et amplitudes horaires élargis

Dans le contexte actuel post-attentats, avec le prolongement du plan vigipirate pour une durée de deux mois, les interventions ont notamment porté sur les actions de prévention. Au regard de certains types de délits constatés, il a beaucoup été question des outils et des mesures reconnus pour leur efficacité à l'échelle locale, à savoir : les travaux d'intérêt général (TIG), la vidéo protection, la Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique (CCTP), les stages de citoyenneté… Jean-Jacques Cozzolino, Chef de la Police Municipale (PM) et Chargé de Mission CLSPD a par ailleurs indiqué que : *"suite à la volonté du Maire, les agents de la PM vont être armés. Après une période de formation obligatoire, complétée par des aménagements techniques au sein du poste, les policiers municipaux seront équipés de matériels leur permettant d'assumer pleinement leurs missions de voie publique (…) La détention et le port de ces armes seront soumis à autorisation de Monsieur le Préfet"*. Des gilets pare-balles, dont le port est devenu obligatoire, vont également compléter leur équipement. Enfin, l'effectif du poste va être augmenté de trois fonctionnaires et l'amplitude hebdomadaire des agents va s'étendre jusqu'au samedi soir.

Réflexions autour de certains phénomènes actuels

La radicalisation ou le cyber-harcèlement, des problématiques très actuelles liées notamment à des phénomènes ou bouleversements d'ordre sociétal, ont également animé le débat.
Même si aucun cas n'a été identifié sur la commune, la Municipalité a souhaité mener une réflexion sur la radicalisation et les outils préventifs existants. Elle a d'ailleurs organisé dernièrement une réunion d'information sur ce sujet afin d'apporter à ses partenaires et ses collaborateurs des réponses à certaines interrogations. Quant au cyber-harcèlement (insultes et paroles dégradantes via les réseaux sociaux), le problème s'amplifie dans les établissements secondaires et n'est pas pris à la légère par la direction du collège Charloun Rieu. Elle n'hésite d'ailleurs pas à mener différentes actions pour endiguer le phénomène.
En définitive, cette séance plénière a permis de mettre en exergue la situation de la Commune qui, grâce à l'effort de tous, a su préserver un climat de sécurité qui reste privilégié. Les acteurs restent néanmoins vigilants et continuent d'œuvrer en ce sens.

Edito

Déni de démocratie et incivilités

Le 16 juin dernier, j'ai présidé le Conseil Municipal en ma qualité de Maire de Saint-Martin de Crau. Les élus des deux oppositions l'ont conjointement boycotté, refusant ainsi tout débat. Je n'ai donc pu que déplorer ce déni de démocratie et faire le constat de leur défaillance. Car, contrairement à ce qu'ils ne manquent pas de déclarer, à la presse notamment, le nouveau scrutin après la démission de Claude Vulpian a été fait sous contrôle du Préfet, qui n'a fait qu'appliquer la loi. Et, jusqu'à présent, la loi c'est la démocratie !
Pour l'heure, l'équipe municipale en place s'active quotidiennement à la tâche dans l'intérêt des Saint-Martinois. Les 26 délibérations de ce Conseil Municipal valaient bien mieux que des chaises vides.
Ce nouvel épisode d'une mise en scène désormais bien rôdée ne leur fait pas honneur, après leur absence de respect à l'égard de Claude Vulpian lors de son dernier Conseil Municipal en tant que Maire. Leur attitude me rappelle certaines observations d'habitants lors de réunions de quartiers. Ils ont très souvent relaté les nombreuses incivilités d'adultes, qui méprisent les règles élémentaires de vie en communauté telles que le respect, le civisme ou simplement la politesse. Les exemples les plus fréquents sont les excès de vitesse, l'abandon de déchets dans les rues, les excréments de chiens non ramassés, les paroles ou les actes indélicats… Sur la voie publique, un automobiliste devient à ses heures piéton ou cycliste et inversement. De même, un occupant d'un lieu public n'est pas le seul à l'occuper.
Ces comportements ont un impact certain sur la dégradation de l'espace public et les relations de voisinage. Pour nos villes, cet impact peut se chiffrer en milliers d'euros. Pourtant, peu d'efforts seraient nécessaires pour que chacun, dans ses paroles ou dans ses actes, porte un autre regard sur autrui. Dans notre société comme dans nos villes, il existe des règles d'usage des lieux et espaces publics. La Municipalité veille à les rendre les plus accueillants possible, mais il appartient à chacun de les respecter et de respecter celles et ceux qui les fréquentent, afin de permettre à tous d'en profiter dans les meilleures conditions.
Il est regrettable de devoir en arriver à sanctionner ces incivilités, qui réduisent nos libertés. Comme nous le rappelle la première phrase de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : *"la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui"…*

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

Avis d'enquête

Par arrêté préfectoral, une enquête publique concernant une demande de la société Foncière Europe Logistique est en cours jusqu'au lundi 25 juillet 2016 inclus.

Cette enquête porte sur l'autorisation d'exploiter, en ZI du Bois de Leuze, une plateforme logistique de matières combustibles, ainsi que sur l'obtention d'un permis de construire pour cette installation.

Les pièces du dossier, ainsi que les registres d'enquête, sont disponibles au Pôle Aménagement, aux horaires d'ouverture des bureaux.

Par ailleurs, M. Marc Guérin, commissaire enquêteur, recevra personnellement les observations des administrés le **mercredi 6 juillet de 14h à 17h, le mardi 12 de 9h à 12h et le lundi 25 de 14h à 17h.**

A noter ! L'avis d'enquête complet est téléchargeable sur le site Internet de la ville, rubrique Actualités/ Bon à savoir

Inauguration du CTM

Le Centre Technique Municipal et ses abords seront inaugurés le jeudi 30 juin à 18h, en présence des élus et de toutes les personnes ayant œuvré à la concrétisation de ce beau projet.

Ce magnifique bâtiment de 650 m^2 regroupe désormais les services du Pôle Aménagement et du Pôle Exploitation. Un prochain numéro de ce journal sera consacré à cette réalisation d'exception, labélisée Or en tant que Bâtiment Durable Méditerranéen.

Horaires d'été des services

Durant la période estivale, les horaires d'accueil du public de certains services et structures évoluent. Voici un petit mémo vous informant de ces changements.

Maison du Tourisme - **Du 1er juillet au 31 août inclus :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h.

Maison des Associations - **Du 4 juillet au 19 août inclus :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Espace multimédia : libre accès Internet - **Du 4 juillet au 15 août inclus :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - **Du 16 août au 4 septembre inclus :** lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h ; du mardi au jeudi de 13h30 à 19h ; vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h.

Espace multimédia, initiations et ateliers - **Du 16 août au 4 septembre inclus :** du mardi au jeudi de 8h30 à 12h ; vendredi de 13h à 16h. Le planning et les réservations pour les initiations sont en ligne sur le site Internet de la structure : espace-multimedia.saintmartindecrau.fr ; rubrique "L'Agenda".

Maison de la Chasse et de la Nature - **Du 1er juillet au 31 août :** du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Piscine municipale - Ouverte tous les jours (y compris les dimanches et jours fériés) - **Du 25 au 30 juin :** de 12h à 19h - **Du 1er juillet au 31 août :** de 10h30 à 19h.

Médiathèque - Voir page 20

Centre de Développement Culturel - **Du 6 au 28 juillet inclus :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi de 9h à 12h (fermeture du 29 juillet au 27 août inclus).

Cinéma le Galet - Il sera ouvert tout l'été, hormis du mercredi 27 juillet au mardi 9 août inclus. **A noter !** Les horaires des séances seront disponibles dans les lieux publics et sur les sites Internet de la ville et du CDC.

Centre Social les Oliviers - Merci de vous rapprocher de l'accueil administratif pour connaître les horaires d'été des différents secteurs ou services.

Pour des dents saines

Du 9 mai au 7 juin, une intervenante auprès de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, chirurgien-dentiste de métier, est allée à la rencontre des élèves scolarisés en maternelle. De manière ludique et pédagogique, elle leur a montré combien il était important de prendre bien soin de leur bouche et de leurs dents.

Lors de l'intervention auprès des élèves de Caphan

Les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge, surtout quand il s'agit de préserver son capital dentaire. Au travers de questions/réponses, d'affichettes et d'un petit film, les enfants ont beaucoup appris : à quoi servent les dents suivant leur forme ; leur rôle dans la parole ; dans quel sens se les brosser (du rouge vers le blanc avec la bouche légèrement ouverte), avec quelle périodicité et quelle durée ; l'importance d'un contrôle régulier, de posséder une brosse personnelle et un dentifrice adapté à son âge ; le danger des sodas (en raison du sucre mais surtout de leur acidité) et les bienfaits d'une alimentation saine et variée…

Du côté des élèves, entre amusement et étonnement, les consignes ont eu l'air de trouver un bel écho.

Et, pour s'assurer que les enfants ont tout compris, chaque séance commençait par un petit quiz, renouvelé quinze jours plus tard par les enseignants afin d'évaluer les acquis. Cependant, le véritable enjeu n'était pas de connaître les bonnes réponses mais bien de les mettre en application, dès aujourd'hui et pour toute la vie…

Le CSO invite une mini-ferme

Vendredi 17 juin, le Centre Social les Oliviers accueillait de drôles de pensionnaires au sein de la structure multi-accueil Les Petits Pas. Durant toute une journée, au milieu de la cour, des dizaines d'animaux de la ferme ont émerveillé les tout-petits et leurs proches.

Pour la 4ème année consécutive, la ferme itinérante de Jean-Louis Bonet s'est installée dans la cour des Petits Pas.

En enclos ou en liberté, il y en avait beaucoup à découvrir : chèvres naines, brebis, lapins, poules, canards, oies, coqs (...) et même un poney qui assurait les balades en calèche.

Dans les yeux des tout-petits, le plaisir évident de voir, toucher ou même courir derrière ces animaux, qu'ils n'avaient parfois vus qu'en livre ou à la télé. Tous les parents étaient conviés à cette animation, même ceux dont les enfants n'étaient pas inscrits ce jour-là. Une belle occasion de les observer dans leur contexte de crèche, en interaction avec les animaux…

Pour Jean-Louis, l'enthousiasme du public est une vraie source de bonheur. Il fait partie de ces passionnés que l'on pourrait écouter pendant des heures parler de son amour pour ses bêtes ou son activité. *"Depuis que notre ferme itinérante a pris la route en 1993, chaque rendez-vous offre son lot de chaleur humaine et d'émotion. On pense toujours au côté ludique et pédagogique, comme la découverte des animaux et le travail qui peut être réalisé par les enseignants autour de ma venue, mais le plus intéressant est ailleurs… Il s'agit du contact et des relations humaines qui se créent… Et les sources de satisfaction sont énormes. Certains enfants arrivent à vaincre leurs peurs, d'autres s'assagissent au contact des animaux… Les réactions sont multiples, mais toujours là ! A chaque fois, je réalise combien mon métier est beau !"* Une affirmation partagée par des dizaines de petits Saint-Martinois ce jour-là…

A noter ! Les structures souhaitant réserver une journée (associations, crèches, hôpitaux, maison de retraite…) peuvent contacter le 04 90 50 49 65.

En bref

Communiqué de la gendarmerie

Dans le cadre d'une enquête judiciaire, la brigade de gendarmerie des Baux-de-Provence exposera des objets provenant de cambriolages commis dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard. Ils seront visibles le **mercredi 6 juillet 2016, de 8h à 18h** à la salle municipale Jean Favier (à Maussane).

A noter ! Cette enquête ne concerne que les cambriolages commis entre mars 2015 et mai 2016. Pour accéder au lieu, les victimes devront présenter une pièce d'identité, une attestation de dépôt de plainte pour cambriolage et une liste d'objets volés.

Catannuaire 2016

Un exemplaire de l'édition 2016 du catannuaire *"Saint-Martin de Crau en poche"* a été distribué à chaque foyer saint-martinois avec le présent journal. Réalisé par la société Régie Commedia, ce document propose une liste des commerçants et artisans répertoriés sur la commune, ainsi qu'une présentation des différents services publics et des structures incontournables.

A noter ! Dès le 4 juillet, des exemplaires supplémentaires seront disponibles auprès de tous les commerçants ayant participé à son élaboration, ainsi qu'à la Maison du Tourisme.

Préparez la rentrée !

Transports scolaires* - Dans le cadre de leurs études, les élèves peuvent être amenés à emprunter les lignes Envia d'ACCM (vers Arles et pour les trajets Caphan/Dynamite/Collège) ou celles du Conseil Départemental (vers Salon, Istres, Miramas, Aix et Saint-Rémy). Quel que soit le réseau de transport, les inscriptions **se poursuivent jusqu'au 31 août 2016. A noter !** La date limite de dépôt des dossiers indemnités kilométriques est fixée au 31 juillet.

Accueil du matin* - Au sein des écoles publiques, ce service est ouvert aux enfants dont les deux parents (ou le représentant légal) exercent une activité professionnelle avant l'heure officielle d'ouverture des établissements, ou qui implique un trajet avant cette heure. Les inscriptions débuteront **le lundi 8 août** au service des Affaires Scolaires.

Restauration scolaire & accueil du matin* - Les permanences pour la vente de tickets se tiendront aux lieux de vente habituels, au sein de l'école fréquentée par l'enfant. Pour les mois de septembre et d'octobre, elles débuteront du lundi 29 au mercredi 31 août de 8h à 10h. A partir de la rentrée, le jeudi 1er septembre, elles se poursuivront de 8h à 9h les jours de classe : jusqu'au lundi 5 pour le mois de septembre, et jusqu'au vendredi 9 pour le mois d'octobre. **A noter !** Les fiches de pré-inscription peuvent être retirées dans chaque lieu de vente.

** La liste des pièces à fournir, ainsi que les formulaires et fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet de la ville : **www.saintmartindecrau.fr, à la rubrique Cyber Administration / Enfance et scolaires.** Hormis pour la pré-inscription à la restauration scolaire, ces documents peuvent également être retirés à l'accueil du service des Affaires Scolaires.*

Contact : 04 90 47 95 68 poste 6425

Registre canicule

Ce registre nominatif, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est destiné à recenser les séniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du plan de prévention canicule, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises. En parallèle, les aides à domicile du CCAS sont présentes pour veiller au bien-être des bénéficiaires de la structure et dispenser les soins adéquats en cas de forte chaleur. Pour vous inscrire, ou faire connaître des personnes seules et/ou fragilisées, contactez le CCAS.

Contact : 04 90 47 00 17

Opération Tranquillité Absence

Tout au long de l'année, ce dispositif permet aux Saint-Martinois de signaler leur absence auprès de la Police Municipale, pour un court ou un long séjour. Sur place, les agents rappellent les conseils de rigueur : prévenir les voisins de leur départ, faire relever le courrier par un proche, vérifier que les portes et fenêtres soient bien fermées avant de prendre la route… La Police Municipale se charge ensuite de surveiller l'habitation, de manière discrète et à des heures aléatoires.

Protection des massifs

Les espaces boisés sensibles (massif des Alpilles, Chambremont…) sont particulièrement exposés aux feux. Du 1er juin au 30 septembre, pour les protéger, un arrêté préfectoral réglemente l'accès des personnes ainsi que la circulation et le stationnement des véhicules en fonction des conditions météorologiques du moment. Un serveur vocal dédié permet de connaître, au jour le jour, les possibilités de circulation. Tout comme pour la période "orange", l'accès aux massifs forestiers est désormais **accessible toute la journée en période "rouge"**. Il reste interdit les jours classés "noir". **A noter !** Toutes les informations utiles sont sur le site Internet de la ville (rubrique Environnement / Massifs Forestiers) et sur l'application "My Provence envie de Balade".

Serveur : 0 811 20 13 13 (la veille dès 18h)
PNRA : 04 90 54 24 10 (le matin dès 9h)

Amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de l'agglo est un dispositif porté par ACCM. Il est destiné à conseiller et accompagner les propriétaires dans le projet de réhabilitation de leur bien immobilier, en leur permettant de bénéficier, sous conditions, de subventions pour différents types de travaux éligibles. Pour en savoir plus, une exposition constituée de 3 panneaux est installée **jusqu'au vendredi 29 juillet** au Centre Technique Municipal. **A noter !** Une permanence de l'OPAH s'y tient tous les 15 jours (semaines impaires), le jeudi de 9h à 12h.

Renseignements : 04 90 49 95 62

Nouveau Président au CCAS

Mardi 24 mai, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale était pour la première fois présidé par Dominique Teixier, en sa qualité de nouveau Maire de la ville. S'adressant aux membres élus et nommés présents, il a notamment réaffirmé son attachement aux missions d'aide, d'accompagnement et de solidarité, quotidiennement menées par la structure.

Noces d'Or et de Diamant

Mardi 7 juin à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, six couples, dont la longévité impose le respect, ont été mis à l'honneur en présence d'élus et de membres de leur famille. Jean-Claude et Viviane Chabot, Claude et Nicole Foulon, René et Joëlle Billard, Roger et Mireille Montels ainsi que Daniel et Françoise Vasseur se sont tous mariés en 1966 et comptabilisent chacun 50 ans d'union. Le dernier couple, formé de Marcel et Hélène Quéré (voir page 17), ont célébré cette année leurs 60 ans de mariage. De cette alliance, sont nés 7 enfants et 20 petits-enfants ! Des noces précieuses, longuement applaudies par l'assemblée.

A noter ! Si vous avez fêté vos 50, 60 ou 70 ans de mariage en 2016 mais que vous n'avez pas participé à cette cérémonie, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS au 04 90 47 00 17.

Vigilance sécheresse

Un arrêté préfectoral de vigilance sécheresse est entré en vigueur pour l'ensemble du Département. Affiché en mairie et au Centre Technique Municipal, il vise à **inciter chaque catégorie d'usagers à porter une attention particulière à ses besoins en eau et à limiter au strict nécessaire sa consommation**. Pour cela, il précise un certain nombre de recommandations : restreindre les usages secondaires (nettoyage de véhicules, lavages extérieurs…) ; réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ; réduire les consommations d'eau domestique ; procéder à des arrosages modérés des espaces verts (pour éviter tout gaspillage, il est par exemple conseillé d'arroser le soir après 19h ou le matin très tôt) ; adapter les plantations aux conditions climatiques de la région et anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

Tout l'été, profitez sans retenue des activités, animations et festivités qui vous sont proposées à Saint-Martin de Crau. La Municipalité, le Centre d de détente et de loisirs, pour les habitants comme pour les touristes de passage. Quelle que soit votre conception des vacances (sportives, animées, vous est offerte : concerts, spectacles, marché nocturne, taureaux piscine, sans oublier les rendez-vous de la piscine municipale (voir page 20) et la

Les concerts

Le CDC organise, en juillet et août, une série de concerts, spectacles et événements festifs en plein air. Hormis la soirée du 28 juillet aux arènes, tout est gratuit !

Sous la Grande Halle

Samedi 9 juillet à 21h, l'orchestre de musique classique espagnol "Banda Municipal de Lleida", composé d'une cinquantaine de musiciens, donnera un concert de qualité sous la Grande Halle. Il aura lieu le soir du marché nocturne (lire ci-contre), de quoi faire d'une pierre deux coups !

Vendredi 15 juillet à 21h, le show "Silence On Danse Tour 2016" sera proposé. Une soirée au concept étonnant puisque les participants de tout âge pourront se déhancher au son de leurs musiques préférées. En effet, des casques seront distribués en début de soirée, permettant à chaque personne de choisir, au travers de réglages individuels, le type de musique et le volume sonore souhaités. Une soirée originale à ne pas manquer.

Samedi 13 août à 22h, la représentation de la compagnie Prise de Pied intitulée "Cours Toujours !" mettra en scène un duo issu du nouveau cirque. Petits et grands pourront admirer de belles performances techniques de danses et d'expressions théâtrales, ainsi que de jolis portés acrobatiques. Un récit plein de poésie et d'humour sur les relations amoureuses.

Samedi 27 août à 22h, la compagnie professionnelle des arts de la rue Agartha, dévoilera sa dernière création : "Phénix", un spectacle de feu à l'ambiance médiévale et fantastique. Ce show de 30 minutes présentera différentes techniques de maniement du feu, incluant jonglerie, pyrotechnie et acrobaties aériennes impressionnantes.

A noter ! Tous les événements de la Grande Halle sont gratuits et ouverts à tous.

Au jardin public ''Les 4 éléments''

Vendredi 22 juillet, place au "Duo Acoustic" constitué de Dany Gray et de son fils, Stefan Del Corso. Deux guitares, deux voix, un harmonica et une complicité unique se mêlent, en toute intimité avec le public.

Vendredi 5 août, le groupe "TWIX le Duo", originaire de la région, reprendra en acoustique quelques standards pop et de variétés.

Vendredi 19 août, les "Romano Dandies" inviteront le public à voyager vers les contrées de l'Europe de l'Est. Ce quatuor attachant offrira, avec force et virtuosité, un bouquet de sonorités tsiganes traditionnelles. Ils seront accompagnés de leurs instruments de prédilection (contrebasse, guitare, accordéon et violon).

A noter ! Tous les concerts des Vendredis au Jardin sont gratuits et débutent à 21h.

Aux arènes Louis Thiers

Jeudi 28 juillet à 21h45, quelques chanteurs emblématiques des années 80 se réuniront, accompagnés de leurs musiciens, sur la scène des arènes Louis Thiers. Le temps d'un concert de 2h30, en live, retrouvez la magie de cette décennie mythique. Vous chanterez et danserez sur les tubes incontournables de François Feldman, Emile et Images, Thierry Pastor, Zouk Machine, Franky Vincent, Richard Sanderson et Julie Piétri. Aux commandes de la soirée : l'irremplaçable présentateur du Top 50, Marc Toesca. **Dernière minute !** Pour danser jusqu'au bout de la nuit, le Krystal organise un after de minuit à 6h. Entrée gratuite sur présentation de votre place de concert !

Tarifs - Fosse debout 35 € - Gradins assis 39 €
Billetterie ouverte au CDC, à l'hypermarché Super U et sur le site Internet de la Fnac
Renseignements au CDC : 04 90 47 06 80 - www.cdc-smc.fr

e Développement Culturel (CDC) et le Club Taurin Paul Ricard (CTPR), mettront tout en œuvre pour que cette période ensoleillée soit synonyme reposantes, culturelles ou contemplatives…), composez votre saison estivale selon vos envies, en famille ou entre amis. Une large programmation Fête Votive, du 28 juillet au 2 août (voir programme en pa ges 9 et 10).

Les autres rdv

Marché nocturne

Samedi 9 juillet, le centre-ville accueille le traditionnel marché nocturne de l'été. Ce rendez-vous incontournable de la saison est organisé par la Municipalité, avec la participation des commerçants, artisans saint-martinois et des alentours.

De 18h à 23h, les promeneurs auront à cœur de profiter de la fraîcheur du soir pour se balader dans les rues du centre-ville. Les stands de bijoux de créateurs, vêtements, produits locaux et spécialités gastronomiques aux couleurs de la Provence seront installés, pour le plus grand plaisir des estivants. Sur la place du Général de Gaulle, petits et grands pourront se divertir autour d'ateliers ludiques proposés par l'association "La Crau du Jeu" ou expérimenter une nouvelle activité, le "Pump Track". Cette attraction, ouverte aux personnes de 3 à 77 ans, est mise en place par la société locale Rider Bike. Elle met à disposition une piste cyclable en forme de boucle, destinée aux vélos et draisiennes. Port du casque obligatoire. Possibilité de venir avec son "deux roues" ou de louer sur place l'équipement complet (5 €).

A noter ! A l'occasion de cet événement, animé par la radio Soleil FM, la Maison du Tourisme sera ouverte de 9h à 12h mais aussi, exceptionnellement, de 16h à 21h.

Renseignements à la Maison du Tourisme : 04 90 47 98 40

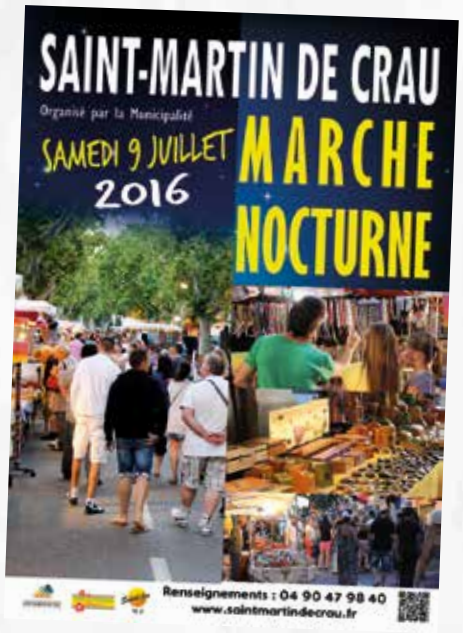

Six jours de Fête Votive

La Fête Votive aura lieu du 28 juillet au 2 août. De nombreuses animations seront au cœur de cette édition 2016, organisée par la Municipalité et les associations saint-martinoises (voir programme complet en pages 9 et 10).

Pendant six jours, aux quatre coins de Saint-Martin de Crau, la Fête Votive comblera toutes les générations. Des animations riches et variées seront au rendez-vous. Ne manquez pas le "concert 80's" le jeudi 28 à 21h45 aux arènes Louis Thiers, la sardinade offerte par la Municipalité le vendredi 29 mais aussi les concours de boules, de pêche et de tarot, les soirées musicales, les repas en plein air, les manifestations équestres et taurines... Lundi 1er août à 22h, soyez présents à la distribution des lampions, place Léon Michaud, avant le grand feu d'artifice au stade Marius Combier. Et pour les amateurs de sensations fortes, une fête foraine sera installée place François Mitterrand, jusqu'au 2 août. De belles émotions à vivre ensemble, dans la joie et la bonne humeur.

Renseignements à la Maison du Tourisme : 04 90 47 98 40

Du côté du CTPR

Le programme de l'été du Club Taurin Paul Ricard aux arènes Louis Thiers s'annonce très festif !

Taureaux piscine - Ils se dérouleront à 21h45 les **9, 16, 23 juillet et 1er, 6 et 13 août.** La grande finale avec la remise des récompenses aura lieu le **samedi 20 août**. Tarifs : 3 et 5 €

Thon à la broche - Ce traditionnel repas convivial et chaleureux aura lieu le **mercredi 13 juillet** à 20h, sur la piste des arènes. Entrée : 20 €

Festival de la Crau - La 3ème édition de cet événement est au programme de la Fête Votive. Elle se déroulera le **vendredi 29 juillet**, à 21h30, avec la participation des manades Lescot Frères, Chapelle Albert, Chapelle Brugeas et Gillet (tarifs : 4 ou 8 €).

Courses camarguaises - Toujours dans le cadre de la Fête Votive, le CTPR organise la course à l'Avenir, le **samedi 30 juillet** à 17h (tarifs : 5 et 9 €), et la course aux As, le dimanche 31 à la même heure (tarifs : 6 et 11 €).

Renseignements auprès du CTPR : 04 90 96 31 80 - www.arenes-saintmartin.com

La grande traversée à vélo

Une douzaine de membres du Rayon d'Or de la Crau (ROC) ont entrepris un voyage itinérant reliant Saint-Martin de Crau à sa ville jumelle italienne Manerbio. Du 17 au 21 juin, ils ont parcouru 680,5 km à vélo, soit une moyenne de 136 km par jour.

Chaque année, le ROC propose à ses adhérents une grande randonnée cycliste avec un circuit couvrant un large territoire (la Corse, l'Alsace, le Pays Basque…). Cette année, l'idée a été lancée de rejoindre Manerbio, la toute jeune jumelle transalpine de Saint-Martin. L'association de cyclotourisme a donc associé le Comité de Jumelage SMC-Manerbio au projet. Ce dernier a préparé leur arrivée, en lien avec les élus et responsables manerbiais, en même temps qu'il peaufinait son séjour touristique autour du Lac de Garde (voir ci-dessous).

Un petit-déjeuner a été organisé le vendredi 17 juin, juste avant le départ, afin d'encourager les membres du ROC entreprenant le voyage (dix cyclistes et deux accompagnateurs). Les élus leur ont confié la Médaille de la Ville afin qu'ils la remettent, à leur arrivée, au comité d'accueil. Par ailleurs, quatre trophées identiques, sur lesquels ont été inscrits la carte du parcours, les blasons des deux communes et les logos des associations prenant part au projet, ont été spécialement créés pour l'occasion par le ROC. L'un a été remis à Dominique Teixier. Un autre a fait partie de la traversée des Alpes pour être ensuite offert à l'équipe municipale italienne. Les deux derniers ont été gardés en souvenir par le ROC et le Comité de Jumelage.

Après le petit rassemblement sur le parvis de la mairie, les cyclistes ont pris la route, accompagnés dans les premiers kilomètres par d'autres membres du ROC et certains élus. Ils ont alors commencé leur périple de 680,5 km en passant par Sisteron, Briançon, Carmagnola et Castel San Giovanni. Six à sept heures d'efforts quotidiens étaient nécessaires, soit une moyenne de 136 km parcourue par jour (à 20 km/h) avec des dénivelés pouvant atteindre les 1 000 mètres ! Avant de parvenir à leur destination finale, le club cycliste manerbiais les a rejoints pour les accompagner dans les derniers kilomètres. A l'arrivée, les attendait un comité d'accueil composé d'élus, de représentants associatifs et du comité de jumelage local.

Les cyclistes avant le départ, entourés des élus et amis venus leur souhaiter bonne route

L'autre actu du Comité de Jumelage

En juin, les membres du ROC n'étaient pas les seuls à découvrir le nord de l'Italie… Les participants au voyage organisé par le Comité de jumelage SMC-Manerbio sont revenus enchantés de leur séjour de quatre jours. Ils ont notamment pu visiter la ville jumelle italienne de Saint-Martin (au travers d'une visite commentée du centre historique par des collégiens de la commune) de même que Vérone et Brescia. Une balade en bateau sur le lac de Garde a constitué le point d'orgue de cette escapade italienne, qui en amènera certainement d'autres.

Le groupe à Manerbio

Un parcours sans faute

Le 4 juin dernier, le Tennis Club (TC) a célébré ses 45 ans d'existence. Cette belle fête, rassemblant actuels et anciens membres du club, est venue parachever une année couronnée de lauriers sur le plan sportif.

Les organisateurs avaient préparé des animations à la hauteur de l'événement : tournois à la mêlée et ateliers ludo-pédagogiques l'après-midi, au siège du club, suivis d'un apéritif et d'un repas avec bal dansant le soir, à la salle Aqui Sian Bèn. Pour cette soirée, ils étaient plus d'une centaine à avoir fait le déplacement, des adhérents actuels mais aussi d'anciens dirigeants et membres du club. C'est en présence de nombreux élus et personnalités de la ville que le Président Guy Escalle s'est adressé à l'assemblée : *"pour nous tous, c'est un grand moment de joie de fêter la longévité de notre club, son parcours, sa vitalité et ses perspectives d'avenir"*. Après avoir remémoré l'historique du TC, fondé en 1971 et qui compte aujourd'hui 250 adhérents, il poursuit : *"cet anniversaire n'est pas une fin en soi mais une étape qu'il est important de célébrer. Nous voulons que ce club reste un lieu de convivialité, d'échanges et de tolérance"*.

En plus d'être un carrefour de rencontres et d'apprentissages, l'association est également une structure dynamique (quatre tournois organisés annuellement), qui a particulièrement brillé sur le plan sportif cette saison. L'équipe Hommes en catégorie + de 45 ans, composée de Franck Brindejonc, Stéphane Lissillour, Fabrice Thomassin, Cyril Margaillan et Franck Saez, a été sacrée championne départementale. Même titre pour l'équipe des 15-16 ans, constituée de Lucas Moreau, Even Ballet et Tristan Matrat. Enfin, l'équipe Hommes séniors a terminé à la deuxième marche du podium en Régional 3. Une année auréolée de succès, que le TC compte bien reproduire…

Quel dynamisme à la MFR !

Avec les jeunes et apprentis, l'association Maison Familiale Rurale Rhône-Alpilles (MFR) mène chaque année diverses actions, notamment sur le champ environnemental.

En lien avec la Démarche Territoriale et Citoyenne vers un Développement Durable (DTCDD), un travail de sensibilisation aux écogestes a été effectué auprès des élèves de la MFR de Saint-Martin de Crau. Des ateliers de création d'objets issus de la "récup" ou encore une collecte de bouchons (au profit de l'association "Les bouchons d'amour", parrainée par Jean-Marie Bigard) ont été mis en place. Une tonne de bouchons en plastique a été collectée à ce jour. D'autres actions ont vu le jour : sensibilisation au gaspillage alimentaire par une diététicienne, implication des jeunes dans une collecte de don de sang (photo ci-dessous), participation à des manifestations saint-martinoises (Foire de la Saint Valentin, Feria Di Pichoun…), organisation d'un marché de Noël avec des producteurs locaux… La MFR travaille également sur un projet intitulé "Le panier des Alpilles". Il vise à proposer aux adhérents de l'association un panier de produits frais provenant d'exploitations agricoles toutes proches. Ceci permettant de valoriser les récoltes du territoire et de créer un lien direct entre les producteurs et les consommateurs.

Autant de projets rondement bien menés durant cette riche année scolaire. Cette dernière a d'ailleurs été clôturée, fin mai, dans l'effort et la bonne humeur dans le cadre d'une rencontre sportive intra MFR.

A noter ! Le recrutement pour la rentrée 2016-2017 a débuté. Les jeunes intéressés par une formation en alternance ou en apprentissage peuvent d'ores et déjà contacter la MFR.

Contacts - MFR : 04 90 49 17 52
Panier des Alpilles : 06 16 03 96 27

Animations musicales sur le parking des Saules
vendredi, samedi et dimanche à partir de 19h
avec les groupes Juice, Ad Libitum et Jamajazz

Pendant toute la durée de la Fête Votive :

grande fête foraine

sur la Place François Mitterrand

(du 29 juillet au 2 août de 20h à minuit)

Remerciements

Association des pêcheurs Arles/St-Martin-de-Crau · Boule Commerciale · Tarot Club Saint-Martinois · Club Taurin Paul Ricard · Soleil FM · Les manades Albert Chapelle, Chapelle-Brugeas, Gillet, et Lescot Frédéric · Centre de Développement Culturel · Les Pompiers · La Gendarmerie · La société Imagine · Le personnel municipal

La Municipalité vous souhaite une bonne Fête Votive 2016

Soleil fm 96.3

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Le comité organisateur ne répond pas des accidents et se réserve le droit de toute modification

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

SAINT-MARTIN DE CRAU

Fête Votive 2016

Du 28 juillet au 2 août

MAISON DU TOURISME

04 90 47 98 40

www.saintmartindecrau.fr

Jeudi 28 juillet

21h45, aux arènes - Concert 80's - 35 € (fosse debout) et 39 € (gradins assis) - Renseignements et réservations au Centre de Développement Culturel : 04 90 47 06 80 - www.cdc-smc.fr

Vendredi 29 juillet

15h, boulodromes - Coupe du Président (Boule Commerciale) - Jeu de pétanque à la mêlée ouvert à tous - 3j x 2b - 450 € + FP.CI
19h, centre-ville - Sardinade offerte par la Municipalité
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert avec Dany Gray
21h30, aux arènes (CTPR) - 3ème Festival de la Crau - Manades : Lescot Frères, Albert Chapelle, Chapelle-Brugeas et Gillet
Entrée enfant : 4 € - Entrée adulte : 8 €
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec l'orchestre Dany Gray

Samedi 30 juillet

De 9h15 à 11h15, Domaine du Lac - Concours de pêche Jeunes gratuit avec lâcher de truites (Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau) - RDV à 8h30, accès côté rue du Lac Majeur.
11h, Foirail - Abrivado avec la manade Albert Chapelle et animation peña
14h, salle Aqui Sian Bèn - Concours de tarot (Tarot Club Saint-Martinois)
15h, boulodromes - Jeu provençal "Challenge Roger Lusini" (Boule Commerciale) - Complémentaire au jeu provençal - 3j x 2b - 1200 € + FP
17h, aux arènes - "Course à l'Avenir" (CTPR) - Manades : Lautier, Saumade, Albert Chapelle, Chapelle-Brugeas et Félix
Entrée enfant : 5 € - Entrée adulte : 9 €
19h, Foirail - Bandido avec la manade Lescot Frédéric
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert avec Success Band
20h30, salle Aqui Sian Bèn - Concours de tarot (Tarot Club Saint-Martinois)
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec l'orchestre Success Band

Dimanche 31 juillet

9h, boulodromes - Reprise du "Challenge Roger Lusini" (Boule Commerciale)
11h, Foirail - Abrivado avec la manade Gillet
13h, sous la Grande Halle - Grand aïoli populaire organisé par les bars PMU et Le Central, ainsi que le restaurant Le Cabrau - Animations musicales Dj SEB et par la peña La Gardounenque (18€)
17h, aux arènes - "Course aux As" - Trophée A. Domergue (CTPR) – Manades : Fournier, Les Baumelles, Espelly Blanc, Saumade, Gillet, Lautier et La Galère
Entrée enfant : 6 € - Entrée adulte : 11 €
19h30, Foirail - Bandido avec la manade Chapelle- Brugeas
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert avec Dany Gray
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec l'orchestre Dany Gray

Sans oublier les bars et restaurants de la ville, qui vous accueillent pendant toute la durée des festivités

Lundi 1er août

14h30, boulodromes - Concours à pétanque des jeunes " Minimes - Cadets" (Boule Commerciale) - 2j x 3b - Coupes et trophées
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert avec Le Show Lorca

21h30, aux arènes - Taureaux piscine
Entrée enfant : 3 € - Entrée adulte : 5 €
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec l'orchestre Le Show Lorca
22h, place Léon Michaud - Départ de la retraite aux flambeaux
22h30, stade Marius Combier

GRAND FEU D'ARTIFICE (société Imagine)

Mardi 2 août

9h, boulodromes - Jeu provençal, 45ème Grand Prix de la Ville de Saint-Martin de Crau (Boule Commerciale) - 3j x 2b - 1 800 € + FP
15h, boulodromes - Jeu provençal "Challenge Robert Trescents" (Boule Commerciale) - Complémentaire au jeu provençal - 3j x 2b - 700 € + FP

Mercredi 3 août

9h, boulodromes - Reprise des concours "Grand Prix de la Ville" & "Robert Trescents" et Jeu provençal - "Concours sociétaires" 2j x 3b - 130 € + FP.CI

Gazette

Sorties ornithologiques

En juillet, tous les lundis, mercredis et vendredis à 18h, le Bureau des Guides Naturalistes organise des sorties de 4h, à la découverte de l'outarde canepetière et du hibou Grand-Duc. En août, seul le Grand-Duc pourra être observé dans le cadre de balades de 2h30 dans les Alpilles. Elles seront mises en place les lundis, mercredis et vendredis à 19h30. Tarif de la sortie : 15 € en juillet et 13 € en août.

Réservations : 04 90 47 98 40

Sea, sun & CSO

Cet été, le Pôle Famille du Centre Social les Oliviers propose de nombreuses activités et possibilités de sorties : animations dans les quartiers, visites touristiques et culturelles au Mucem, à Cavaillon ou Arles, sorties à la mer, journée récréative dans un parc d'attraction… De quoi passer un bel été !

Le programme complet est disponible à l'accueil du Centre Social, de même que sur son site Internet et celui de la ville.

Site : www.centre-social-les-oliviers.asso.fr

Expositions

Avant l'installation de nouvelles expositions en septembre, quatre sont encore visibles dans différentes structures : les tableaux du peintre Jean-Christophe Ferrat, à la Médiathèque du 1er juillet au 27 août ; les œuvres de Guillaume Bourrier, Michel Mirabel et Rosanna Lo Porto, à la Maison de la Chasse et de la Nature jusqu'au 2 juillet ; les productions des enfants de l'atelier d'Arts Plastiques, au CDC jusqu'au 5 juillet ; les travaux photographiques de David Tatin, à l'Ecomusée jusqu'au 4 septembre.

Nourrissage des canards

Notez ces quatre nouveaux rendez-vous à l'arboretum : les **mercredis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août** à 10h, sur l'îlot. Vous pourrez assister à une séance de nourrissage des canards, commentée par le service des Espaces Verts.

"Visionnage photos"

Le **samedi 16 juillet**, à 9h30 à la Maison de la Chasse et de la Nature, les passionnés de photos sont attendus, avec leur sélection de clichés, pour le rendez-vous mensuel de la structure.

Renseignements : 04 90 55 12 56

Et aussi, à l'extérieur de la ville

Deux associations saint-martinoises exposeront à Maussane-les-Alpilles cet été. "Les Artistes Peintres et Créateurs de la Crau" dévoileront leurs œuvres à la salle des fêtes du **11 au 17 juillet.** Puis, ce sera au tour des membres de "Couleurs Passions" de présenter leurs tableaux, du **22 au 28 août**, à la salle municipale (ouverte au public de 10h à 18h).

Par ailleurs, si vos vacances vous mènent dans les Hautes-Alpes, pour ne pas être dépaysés, vous pourriez faire un saut à Rosans où le Rassemblement du Model Club de la Crau organise, les **samedi 16 et dimanche 17 juillet**, un mini-salon du modélisme.

Pensez au Pass'Partout

Tous les stages estivaux, proposés aux enfants par les structures saint-martinoises, sont recensés dans le Pass'Partout de l'été. Celui-ci est notamment disponible aux accueils de la Maison du Tourisme, de la Mairie et de la Maison des Associations. Il est également téléchargeable sur le site Internet de la ville.

Fiest'Assos 2016

Les créateurs et écrivains amateurs souhaitant participer à la Fiest'Assos, qui se déroulera le **samedi 10 septembre**, peuvent dès à présent contacter la Maison des Associations.

Renseignements : 04 90 47 81 27

Un grade de plus

Le 5 juin dernier, Michel Boyac, Président du Karaté Do, a obtenu son 2ème dan. Félicitations au sportif émérite !

Tournoi Jeunes du hand

Après plus de 20 ans d'absence, le Tournoi Jeunes du Hand-Ball Club Saint-Martinois s'est déroulé le 4 juin dernier au Gymnase du Logisson, en présence de près de 200 personnes. Neuf équipes (en catégories -16 et -14 ans), composées de jeunes licenciés du club et de joueurs non-pratiquants, se sont rencontrées dans une ambiance conviviale. Le club remercie toutes les personnes ayant contribué au succès de ce rendez-vous sportif et festif. Retrouvez les photos des vainqueurs en page 14.

PCC : une belle place et une médaille

En mars 2015, le classement au niveau "National 1 monochrome" avait valu aux membres du Photo Club de la Crau (PCC) de se qualifier pour la Coupe de France, une des plus prestigieuses compétitions organisées par la Fédération Photographique de France. Trente des meilleurs clubs français de la discipline (spécialité "Noir et Blanc") étaient également sélectionnés. L'épreuve s'est déroulée le mois dernier près de Montpellier. Un jury, composé de photographes à la renommée internationale, a officié deux jours durant pour départager les 900 clichés en compétition.

Le PCC réalise une belle performance en intégrant le "Top 10" des clubs français et décroche la "Médaille du Reportage" avec l'œuvre photographique intitulée "SVP" (photo ci-dessous).

Je lis, je vote

"Les enfants ont droit au chapitre" : c'est par cette accroche qu'Unicef France a lancé, le 15 mai dernier, le premier prix de littérature jeunesse centré sur la thématique des droits de l'enfant. La Médiathèque de Saint-Martin de Crau, partenaire de l'événement, invite ses jeunes abonnés, âgés de 0 à 11 ans, à découvrir les ouvrages sélectionnés et à voter pour leur livre préféré.

Unicef France inaugure cette année ses Prix de littérature jeunesse, dont l'objectif est de mettre en avant une sélection de livres abordant la question des droits de l'enfant et portant les valeurs chères à l'institution.

Jusqu'au 15 septembre, tous les enfants jusqu'à 11 ans sont appelés à voter pour leur coup de cœur de lecture, parmi une sélection de 10 ouvrages pour chaque catégorie d'âge (0-6 ans/6-8 ans/8-11 ans). Les petits Saint-Martinois trouveront à la Médiathèque les livres en compétition. Après en avoir parcouru plusieurs, ils pourront désigner leur préféré. Pour voter, deux choix sont possibles : glisser un bulletin dans l'urne dédiée, installée à la Médiathèque, ou bien remplir un formulaire en ligne sur le site de l'Unicef. A ce vote des enfants sera adjoint celui des membres du jury (présidé par le dessinateur Pef et la marraine de l'événement, Elodie Gossuin), qui se réuniront en septembre. Puis, en octobre, les lauréats seront révélés au cours d'une cérémonie.

Retrouvez la liste des ouvrages sélectionnés et toutes les infos utiles sur le site Internet de l'Unicef.

Site : www.unicef.fr

Nouveauté à la Médiathèque !

Pour l'été, la Médiathèque propose aux abonnés de télécharger les romans qu'ils souhaitent lire sur la plage ou dans le cadre idyllique de leurs vacances. Plus besoin d'alourdir vos bagages de pavés romanesques, les livres électroniques fournis par la structure, à enregistrer sur vos tablettes ou liseuses, laisseront toute la place aux serviettes de bain et ballons de plage.

Renseignements : 04 90 47 27 49

La belle saison du Sporting

Les footballeurs saint-martinois, pour les catégories U15 et U17, ont particulièrement brillé cette année.

Du niveau "Honneur" en 2014 et "Pré-excellence" en 2015, les jeunes du Sporting Club ont encore passé un nouveau cap cette année. A partir de la rentrée, ils joueront désormais en "Excellence" : le plus haut niveau des Districts Départementaux avant la Ligue Régionale. Leurs efforts et leur régularité de jeu ont ainsi porté leurs fruits. Les équipes, en U15 et U17, ont en effet fini toutes les deux championnes de leur catégorie. Félicitations aux joueurs qui peuvent s'enorgueillir de ces résultats. La saison prochaine s'annonce passionnante !

A noter ! Cet été, le Sporting Club organise trois stages pour tous les passionnés de ballon rond (licenciés ou non), âgés de 6 à 17 ans. Les dossiers peuvent être retirés au secrétariat du club (du lundi au vendredi, de 15h à 19h) ou être téléchargés sur son site Internet. Les dossiers de demandes de licences 2016-2017 sont également disponibles.

Contact : 04 90 47 13 51 - Site : www.scsm13.com

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Corine BOUYA, Adjointe aux Festivités

Saison après saison, quel bonheur de pouvoir partager nos fêtes et traditions avec les Saint-Martinois et de très nombreux touristes.
Avant, pendant et après chaque festivité, c'est toute une organisation qui se met en place. Une pression saine nous anime, pour œuvrer au mieux. Il s'agit de faire respecter les mesures de sécurité, d'appliquer les directives de la Préfecture, de réglementer le stationnement et la circulation, l'occupation du domaine public, les débits de boissons, les fermetures tardives des établissements de restauration ainsi que des bars, ou encore de procéder au montage et démontage du matériel… Pour le bon déroulement et le succès de nos événements, un grand nombre de services municipaux sont mis à contribution. Malgré tout ce travail et toutes ces précautions, il est arrivé que nos festivités connaissent des moments de tristesse et de doute. Lors de la Fête Votive 2015, le jeune Quentin nous a quittés suite à un tragique accident. Nous ne l'oublions pas, ni lui, ni sa famille et ses copains, ni tous nos amis qui ont tant donné pour que nos fêtes perdurent, et qui sont aujourd'hui partis. Préserver nos traditions locales, c'est notre façon de leur rendre hommage…
Nous comptons plus de 10 manifestations par an, sans oublier celles organisées par le CDC, le CSO et les autres acteurs associatifs, qui s'investissent énormément.
Pour offrir des rendez-vous festifs et conviviaux, réussis et sans cesse renouvelés, il faut beaucoup de temps et de la rigueur, du savoir-faire, de l'imagination et surtout de la passion. Et les gens qui m'entourent sont de vrais passionnés, qui jouent un rôle très important à mes côtés : le personnel municipal, les bénévoles, les élus… C'est grâce à eux, mais aussi grâce aux moyens matériels et financiers que nous engageons, que nos fêtes existent et perdurent avec tant d'éclat.
Merci à tous pour votre formidable engagement… Longue vie à nos associations et longue vie à nos festivités !

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Prise de parole commune aux listes « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois » et « Plus belle ma ville » - Guy BONO, Françoise MICHEL, Andrée CUCCIA, Jérôme SANTILLI, André CARGNINO, Corinne SCHMITT, Philippe FERRIERE.

Le 12 mai 2016, les 26 élus de la majorité municipale ont décidé, entre amis, de désigner le nouveau Maire de notre commune. Notre proposition d'organiser des élections libres et de donner la parole aux Saint-Martinois pour un choix aussi crucial a été rejetée. Pire, le maire démissionnaire a refusé de nous donner la parole lors du dernier conseil. Ce coup de force arbitraire s'apparente à un 49-3 municipal. Nous ne pouvons pas cautionner de tels comportements et un tel déni de démocratie ! Le moment est très grave pour Saint-Martin. Les droits des citoyens ont été bafoués, la liberté d'expression censurée, la démocratie renversée au profit des intérêts de quelques-uns. Vous comprendrez, chers citoyens, que dans ces conditions, nous ayons refusé de voter cette délibération en quittant la séance du conseil municipal. Par ce geste, nous voulons signifier que nous ne reconnaissons aucune légitimité au nouveau Maire non élu. Fort de notre représentativité politique avec 47% de l'électorat, nous nous faisons les porte-paroles de toutes celles et ceux qui refusent que soit scellé de la manière la plus arbitraire possible le sort de leur ville et de leur avenir.

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

Prise de parole commune aux listes « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois » et « Plus belle ma ville » - Guy BONO, Françoise MICHEL, Andrée CUCCIA, Jérôme SANTILLI, André CARGNINO, Corinne SCHMITT, Philippe FERRIERE.

Le 12 mai 2016, les 26 élus de la majorité municipale ont décidé, entre amis, de désigner le nouveau Maire de notre commune. Notre proposition d'organiser des élections libres et de donner la parole aux Saint-Martinois pour un choix aussi crucial a été rejetée. Pire, le maire démissionnaire a refusé de nous donner la parole lors du dernier conseil. Ce coup de force arbitraire s'apparente à un 49-3 municipal. Nous ne pouvons pas cautionner de tels comportements et un tel déni de démocratie ! Le moment est très grave pour Saint-Martin. Les droits des citoyens ont été bafoués, la liberté d'expression censurée, la démocratie renversée au profit des intérêts de quelques-uns. Vous comprendrez, chers citoyens, que dans ces conditions, nous ayons refusé de voter cette délibération en quittant la séance du conseil municipal. Par ce geste, nous voulons signifier que nous ne reconnaissons aucune légitimité au nouveau Maire non élu. Fort de notre représentativité politique avec 47% de l'électorat, nous nous faisons les porte-paroles de toutes celles et ceux qui refusent que soit scellé de la manière la plus arbitraire possible le sort de leur ville et de leur avenir.

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

A propos des Conseils Municipaux…

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Infos pratiques

Non à l'abandon !

Chaque année, on estime à 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances. La 31ème édition de la campagne "Ils partent avec nous !" vise à lutter contre les abandons de chiens et de chats à l'approche de l'été. Son ambition est ainsi de faire connaître les informations nécessaires pour passer d'agréables vacances avec son animal domestique (vaccination, transport, identification, modes de garde…). Pour cela, demandez conseil à votre vétérinaire, connectez-vous sur le site Internet dédié ou appelez le serveur téléphonique, accessible jusqu'à fin août.

Renseignements : www.ilspartentavecnous.org 0810 150 160 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants **en bon état de marche ou d'usage** (électroménager et mobilier), vêtements… Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 6 et 20 juillet et les 3 et 17 août**. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 10h à 11h - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2ème mercredi du mois de 15h à 18h - Salle Louis Pélissier - ARPSM, 4ème vendredi du mois de 9h à 12h - Mutuelle de France, 1er et 3ème vendredis de 9h à 12h - 4 rue des Saules - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - Centre paroissial - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - 20 rue des Compagnons - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible…) uniquement sur rendez-vous au 04 90 47 95 55 - Airfobep : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 7, 21 juillet et 25 août, de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - Conciliateur de justice tous les mardis de 14h à 17h, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) les mercredis 20 juillet et 17 août de 14h30 à 16h30, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) les lundis 25 juillet et 22 août, de 9h à 12h sans RDV, et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00). Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61

Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - Mairie de Caphan : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous (à prendre au 04 90 96 28 13) - Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH) : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet. Renseignements au 04 90 49 95 62 - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 90 47 40 57.

Pharmacies de garde

Du 29 juin au 6 juillet : Nicolau, au Trident - Du 6 au 13 juillet : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 13 au 20 juillet : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 20 au 27 juillet : Gombert, 7 avenue de la République - Du 27 juillet au 3 août : Nicolau, au Trident - Du 3 au 10 août : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 10 au 17 août : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 17 au 24 août : Gombert, 7 avenue de la République - Du 24 au 31 août : Nicolau, au Trident. **A noter !** Les changements de garde s'effectuent le mercredi à 15h. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 €/min).

Professionnels de garde

Médecin de garde - Entre 20h et 8h et les jours fériés : appelez le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appelez directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22.

Dentiste de garde - Dimanches et jours fériés dans le 13 : appelez 0 892 566 766 (0,40 €/min). Ce numéro permet aussi d'accéder à la liste des cabinets dentaires susceptibles de vous recevoir en semaine durant le mois d'août.

Service de garde vétérinaire - 24h/24, 7j/7 : appelez le 04 90 47 35 34 pour les petits animaux et le 06 43 73 71 75 pour les grands.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. **Jusqu'au 22 octobre 2016**, une enquête est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

Mariages

Cindy Coffec et Aurélien Tuo - Amélia Cuisse et Florian Dumas - Audrey Delacour et William Roméo - Nathalie Lecoin et Pierre Savey

Du côté des entreprises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.

Créations

Sandrine Fouque Ostéopathe DO - Après avoir exercé 16 ans à Salon-de-Provence, cette ostéopathe diplômée et agréée par le Ministère de la Santé s'est installée sur la commune en juin 2016. Son cabinet reçoit adultes, nourrissons et enfants, pour lesquels elle a suivi diverses formations. Titulaire d'un diplôme universitaire (DU) en Ostéopathie du Sport, elle possède par ailleurs les connaissances spécifiques pour la prise en charge de sportifs de tout niveau.

Contacts - 11 avenue des Flamants Roses - Tél. : 06 82 12 35 63
www.fouquesandrine-osteopathe.fr

Rider Bike - Ouverte en mars 2016, cette enseigne propose à la vente des draisiennes (petits vélos sans pédale) et des vélos adultes de marque. Il organise par ailleurs des événements cyclistes (Pump Track, Courses de draisiennes, Water Jump...) pour les collectivités, les associations ou le privé.

Contacts - 6 rue Albert Einstein, ZA du Salat - Tél. : 06 12 07 86 89 - kidsriderbike.fr - shopriderbike.fr - contact@riderbike.fr

Coste Haute - Chambres d'hôtes - Fin mai 2016, le mas Coste Haute a ouvert trois chambres d'hôtes aux accents du sud, avec petit-déjeuner offert. Situé au cœur d'un parc de 5 hectares, dominant le parc naturel régional des Alpilles, ce mas typiquement provençal possède une piscine.

Contacts - CD 27, route de Maussanne - Tél. : 06 14 10 08 85 - www.costehaute.com - coste.haute@gmail.com

Graziani Jimmy Maçonnerie Générale - En activité depuis décembre 2015, cette entreprise de maçonnerie générale vous propose différents services, avec garantie décennale : gros œuvre, construction de maison individuelle, toiture et charpente, travaux d'extension ou de rénovation, murs de clôture, terrasse, piscine, carrelage… L'entrepreneur, titulaire d'une licence du bâtiment, propose des solutions personnalisées (devis rapides).

Contacts - Tél. : 07 82 56 15 45 - jimmy.graziani@icloud.com

Déménagement

Clinique vétérinaire de la Crau - A compter du 29 août 2016, la clinique quittera la rue de la Laure pour s'installer au Salat. L'équipe de vétérinaires et d'auxiliaires spécialisées s'occupe de tous les animaux, avec de nombreux soins et services possibles : médecine, chirurgie, reproduction, imagerie médicale, laboratoire d'analyses, hospitalisation, ostéopathie et apithérapie. Consultations sur rendez-vous (sauf urgences).

Contacts - Rue Albert Einstein, ZA du Salat - Tél. : 04 90 47 35 34
cliniqueveterinairedelacrau.chezmonveto.com

Débroussaillement

Fin mai, les Forestiers-Sapeurs du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ont procédé à une opération de débroussaillement d'une portion de la voie communale n°6 (VC6) qui longe le canal Haute-Crau, de la route de Maussane jusqu'au Moulin de Chambremont.

Cette opération est venue ponctuer le travail de la commune pour créer une voie d'accès prioritaire et sécurisée pour les Sapeurs-Pompiers afin de lutter contre un éventuel départ de feu dans le massif de Santa Fé et ainsi protéger les personnes et les biens.

A noter ! Cette voie communale est interdite à la circulation motorisée par arrêté municipal.

Les compétitions sportives

Tout au long du mois de juin

Championnat Jeunes de la Ligue Départementale de boules, le 22 mai.
Organisé sur la commune par la Boule Commerciale, il a rassemblé des centaines de jeunes

Tournoi Di Carlo, le 28 mai.
Quelque 550 jeunes de la région PACA, ainsi que des Lyonnais, Héraultais et Audois, ont participé à cet événement initié par le Saint-Martin XIII.
Le challenge Di Carlo a été remporté, pour la deuxième année consécutive, par le club de Lézignan.

Le Tournoi des Jeunes mis en place, le 4 juin, par le Handball Club Saint-Martinois (voir encart en page 11). Ci-contre les équipes gagnantes de chaque catégorie (moins de 16 et moins de 14 ans)

Journée Nationale des Débutants organisée par le Sporting Club, le 5 juin

Tournoi des Anciens du Sporting, le 11 juin

Carnet de voyage en Crau

Le 22 mai

Sortie organisée par le CPIE Rhône Pays d'Arles, avec le photographe David Tatin

Peinture sur Soie

Le 24 mai

Lors du vernissage de l'exposition de l'atelier, au CDC

©: Gérard Marin

Fête des Mères et des Pères

Le 26 mai *Lors du goûter organisé par le Club de la Luseto*

Pièces de théâtre

Le 27 mai *Interprétées par les élèves du lycée Saint-Charles*

Rencontre avec une maroquinière

Le 28 mai

Valérie Troussard et sa jeune stagiaire, de la fabrique artisanale Faméthic, étaient accueillies par la Médiathèque pour montrer leur savoir-faire.

Le Comte de Bouderbala

Le 28 mai

Spectacle proposé par le CDC

Spectacle du collège Charloun Rieu

Le 31 mai

Anniversaires associatifs Les 4 et 10 juin

45 ans du Tennis Club, le 4 juin (lire l'article dédié en page 8)

40 ans de l'Unisport Tennis de Table, le 10 juin. Les membres, actuels et anciens, ainsi que leurs proches, se sont retrouvés à la Baisse de Raillon à l'occasion d'une soirée très conviviale.

Rendez-vous aux Jardins Les 4 et 5 juin

Organisés par la Municipalité en partenariat avec des structures et des associations saint-martinoises

Braderie du Secours Populaire

Le 4 juin

Une prochaine braderie est prévue le samedi 9 juillet à partir de 14h, au local de l'association situé rue des Compagnons (zone artisanale du Cabrau)

Théâtre du Ricochet

Le 4 juin

"When court line meet fantasy", pièce interprétée par la section "Jeunes"

Spectacles ACCM

Les 7, 15 et 17 juin

A l'initiative du Conservatoire de Musique du pays d'Arles

Spectacle des classes "Parcours découverte" et "Formation Musicale", le 15 juin

Concert de "Eveil Musical", le 7 juin

Concert de l'ORAP (dans le cadre de la Fête de la Musique), le 17 juin

Cérémonie des Noces d'Or et de Diamant

Le 7 juin

Cérémonie organisée par la Municipalité (voir l'encart publié en page 5)
Marcel et Hélène Quéré ont fêté 60 ans d'union

Commémorations patriotiques

Les 29 mai, 8 et 18 juin

Centenaire de la bataille de Verdun le 29 mai

Fin des guerres de la France en Indochine et de la Bataille de Dien Bien Phu, le 8 juin

Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, le 18 juin

Salon de la Maquette

Les 11 et 12 juin

Organisé par le RMCC

Histoires malpolites

Le 11 juin

Mises en scène par Olivier Ka à la Médiathèque

Fête du Nautic Club de la Crau Le 17 juin

Avec la participation de 150 enfants, la manifestation a connu un beau succès

Fête des Ferrades

Le 18 juin

Organisée par le Centre Social les Oliviers

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture – Revêtement sols & murs – Décoration
Ravalements de façades – Pause de gouttières PVC
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
Tél. 04 90 47 23 22 - Port. 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE - 04 90 18 70 20

Votre encart dans l'INFOS Saint-Martin
Pour publier votre annonce publicitaire dans un prochain numéro de ce journal, merci de contacter le service Communication
04 90 47 98 42
Tarifs à partir de 85 €

Fête de la Malle aux Arts

Le 19 juin

Fête de la Musique

Le 21 juin

Organisée par la Municipalité et le CDC, avec le concours de nombreuses associations et structures

Agenda

Festivités

Marché nocturne
Voir page 7
Samedi 9 juillet

Fête Votive
Voir pages 7, 9 et 10
Du 28 juillet au 2 août

Spectacles

Soirée conte - Voir ci-contre
Vendredi 8 juillet à 19h15, piscine municipale

Soirées sous la Grande Halle
Voir page 6
Les 9 et 15 juillet
Les 13 et 27 août

Les Vendredis au Jardin
Voir page 6
Le 22 juillet
Les 5 et 19 août

"Soirée 80's"
Voir page 6
Jeudi 28 juillet, arènes Louis Thiers

Expo

Peintures, photographies et sculptures
Jusqu'au 2 juillet, MCN

Expo OPAH
Voir page 5
Jusqu'au 29 juillet, CTM

Jean-Christophe Ferrat

Du 1er juillet au 27 août, Médiathèque

Atelier d'arts plastiques enfants
Jusqu'au 5 juillet, hall du CDC

"Un certain regard sur la nature"
Jusqu'au 4 septembre, Maison de la Crau

Et aussi...

Marché de producteurs locaux
Les lundis de 16h à 19h, sous la Grande Halle

Marché provençal
Les vendredis matins, centre-ville

Activités du Pass'Partout
Voir page 11
Tout au long de l'été

Animations à la piscine
Voir ci-contre
Tout au long de l'été

Animations du CSO
Voir page 11
Tout au long de l'été

Enquête publique
Voir page 4
Jusqu'au 25 juillet, Pôle Aménagement

1er prix Unicef de Littérature Jeunesse
Voir page 11
Jusqu'au 15 septembre, Médiathèque

Inauguration du CTM
Voir page 4
Jeudi 30 juin

Sorties ornithologiques
Voir page 11

Du 1er juillet au 30 août

Séances "Nourrissage des canards" Voir page 11
Mercredis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août, Jardin de Gaston

Braderie du Secours Populaire
Voir page 17
Samedi 9 juillet, dès 14h

Taureaux piscine
Voir page 7
Les 9, 16 et 23 juillet
Les 1er, 6, 13 et 20 août, arènes Louis Thiers

Thon à la broche
Voir page 7
Mercredi 13 juillet, arènes Louis Thiers

Séance "Visionnage de photos"
Voir page 11
Samedi 16 juillet, MCN

Festival de la Crau
Voir page 7
Vendredi 29 juillet, arènes Louis Thiers

Course à l'Avenir
Voir page 7
Samedi 30 juillet, arènes Louis Thiers

Course aux As
Voir page 7
Dimanche 31 juillet, arènes Louis Thiers

Soleil fm 96.3

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Animation et sonorisation du marché nocturne de Saint-Martin de Crau, qui aura lieu le **samedi 9 juillet**, à partir de 18h.
Retrouvez l'actualité de notre région, des idées sorties, des interviews du lundi au vendredi à 7h, 8h20, 10h, 15h30 et 17h.
A noter que des places de concerts et spectacles seront offertes sur notre antenne aux auditeurs !
Venez visiter le site Internet de Soleil FM et déposer votre manifestation en ligne.
Ecoutez votre radio en live 24h/24 sur www.soleilfm.com
Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : contact@soleilfm.com

La baignade, mais pas que...

Tout l'été, la piscine municipale est ouverte 7 jours sur 7, de 10h30 à 19h. De nombreuses animations sportives, ludiques et littéraires sont proposées par le service municipal des Sports, la Médiathèque et l'association La Crau du Jeu. Pour la restauration, un food truck prendra ses quartiers à côté des bassins.

Biblio'vacances - Du 7 juillet au 12 août, les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h, la Médiathèque installera un espace lecture à la piscine d'été avec des BD, albums, livres pratiques et magazines à lire sur place. Des animations seront également organisées, à savoir "une sieste littéraire" les lundis à 14h, un rendez-vous contes pour les enfants les mercredis à 15h et une "sieste musicale" les vendredis à 14h.
Soirée contes au bord de l'eau - Vendredi 8 juillet à 19h15, Isabelle Lobet-Piron présentera des "contes à piocher" lors d'une soirée au bord de l'eau. Les spectateurs pourront se restaurer sur place après la représentation. Spectacle gratuit, à partir de 6 ans (nombre de places limité, réservation indispensable auprès de la Médiathèque au 04 90 47 27 49).
La Crau du Jeu - Du 7 au 29 juillet, les mardis et jeudis de 14h à 17h, l'association La Crau du Jeu proposera des divertissements récréatifs.
Service des Sports - Du 11 juillet au 26 août, du lundi au vendredi, des activités sportives seront mises en place de 14h à 17h (badminton, tennis de table, tennis ballon et sarbacane). Inscriptions sur place.
Renseignements au 04 90 47 01 42

A la Médiathèque

Max la pagaille de Jan Von Holleben (sélection jeunesse) - Bienvenue dans le petit monde joyeux de Max Lapagaille ! Un livre-jeu grouillant de détails qui embarque le lecteur dans une chasse au voleur ! Ce projet pharaonique, qui a mobilisé près de 250 enfants, est signé du talentueux photographe allemand Jan von Holleben. Amusez-vous bien !

Turner et la couleur (sélection adulte) - Joseph Mallord William Turner (1775-1851) règne sans conteste sur la peinture anglaise du XIXe siècle. Ses paysages aux tonalités vibrantes et ses visions éblouissantes des phénomènes atmosphériques ont fait de lui le peintre de la couleur par excellence. Essence même de son œuvre, la couleur est aussi le fil conducteur de cet ouvrage, publié à l'occasion de l'exposition présentée jusqu'au 18 septembre à l'Hôtel de Caumont d'Aix.

Le CD du mois

Pain Noir (tomboy lab 2015) - *"Je suis François-Régis Croisier, je vis à Clermont-Ferrand où je partage mon temps entre la musique, l'enseignement, le dessin et ma famille"*. C'est ainsi que se présente le fondateur de "Pain noir". L'album, petit bijou de délicatesse et de sensibilité, propose 12 chansons "faites maison". Il est rare qu'un premier disque soit entièrement cohérent et réussi : c'est le cas ici.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque, du 1er juillet au 31 août
Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 16h/18h30
Samedi : 9h30/12h30

Prochainement...

Fiest'Assos, le 10 septembre
Les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr - **Date de dépôt légal :** 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier / **Rédaction Service Communication :** Vardia Kasmi, Delphine Munier, Aurélie Faure et Thierry Sancho / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : communication@stmartindecrau.fr
Impression : Imprimerie Zimmermann, BP 45, 241 avenue du Docteur Lefebvre, 06271 VILLENEUVE-LOUBET cedex - **Photos** Service Communication - **Distribution** SB Distribution - **Tirage** 6800 ex.